

CONCOURS EXTERNE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL 2019
DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME(S) ET/OU DE RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE



Document à joindre exclusivement au CDG29 par tout candidat sollicitant une équivalence de diplôme, en même temps que son dossier d'inscription, au plus tard le 28 mars 2019, accompagné des pièces justificatives.

Toute demande d'équivalence illisible, incomplète ou imprécise sera rejetée, sans possibilité de nouvelle étude.
Condition de diplôme(s) normalement requise : baccalauréat de l'enseignement secondaire ou diplôme homologué au niveau IV.

Nom et prénom du candidat :
 (pour les femmes mariées, précisez le nom de naissance)

Né(e) le à

Adresse :

J'ai déjà obtenu une équivalence de diplôme pour ce concours ou pour tout autre concours pour lequel la (ou les) même(s) condition(s) de qualification est (sont) requise(s) :

oui non ⁽¹⁾ Si oui, joindre la copie de la décision

DIPLÔME(S) OU VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Diplôme préparé	Spécialité éventuelle	Niveau de qualification du diplôme *	Autorité ou organisme ayant délivré le diplôme ou dispensé la formation	Obtenu (oui/non)	Année d'obtention

* Exemples : Niveau V : BEP, CAP, Diplôme national du brevet. Niveau IV : Baccalauréat, Brevet de technicien. Niveau III : BTS, DUT. Niveau II : Licence, Maîtrise, Master 1. Niveau I : DESS, Master 2, Doctorat.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur ce document (toute fausse déclaration est punie par la loi, article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée).

Fait le à

Signature du candidat :

(1) Cocher la case correspondante

La loi n° 78-17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites au présent document. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant, à l'exclusion des choix formulés au moment de la demande d'équivalence de diplôme.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXERCÉES

Nom et prénom du candidat : ☎ : Courriel :

EMPLOYEUR (désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPÉS PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi et niveau de qualification nécessaire pour l'occuper	Catégorie socio- professionnelle correspondante (si possible)	Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administration	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outils ou méthodes employés)

Je certifie l'authenticité des informations portées sur ce document (toute fausse déclaration est punie par la loi, article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée).

Fait le à

Signature du candidat :

PIÈCES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Les pièces mentionnées ci-dessous doivent impérativement être jointes par le candidat en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme, **au plus tard le 28 mars 2019**.

Pour les candidats ayant déjà bénéficié d'une équivalence de diplôme pour le même concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat, ET
- une copie de la décision favorable d'équivalence de diplôme délivrée par une autorité compétente pour un même concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise.

Pour les candidats pouvant bénéficier d'une équivalence de plein droit

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat, ET
 - une copie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux sanctionnés par les diplômes ou titres requis,
- OU
- une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de formation au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis,
- OU
- une copie du diplôme ou titre homologué, ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis,
- OU
- une copie du diplôme ou titre au moins équivalent, figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par un arrêté ministériel.

Pour les candidats justifiant d'au moins trois ans d'activités professionnelles

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat, ET
 - une copie des contrats de travail et des certificats de travail ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée,
- OU
- tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de poste, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration URSSAF, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...), documents traduits le cas échéant par un traducteur agréé, ET
 - si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP...).

Pour les candidats titulaires d'un titre ou diplôme immédiatement inférieur à celui requis et justifiant d'au moins deux ans d'activités professionnelles

FOURNIR :

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat, ET
- une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis, ET
- une copie des certificats de travail, des contrats de travail ou, à défaut, des bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée, ET
- tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de poste, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration URSSAF, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...), ET
- si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP...).

LES CANDIDATS TITULAIRES DE TITRES OU DIPLÔMES OBTENUS DANS UN AUTRE ÉTAT QUE LA FRANCE

FOURNIR :

- une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par le CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques) sur demande formulée par courrier au : Centre ENIC-NARIC France – Département reconnaissance des diplômes - 1 avenue Léon Journault - 92318 SEVRES Cedex – www.ciep.fr, ET
- une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que le français.